

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 17 février 2023

RENFORCEMENT DE L'AXE ÉLECTRIQUE NORMANDIE - HAUTS-DE-FRANCE

Fin de la concertation préalable du public pour le projet de construction d'une ligne électrique aérienne à 400 000 volts entre Amiens (Somme) et Petit-Caux (Seine-Maritime)

Le réseau de Transports d'Électricité (RTE) porte un projet de création d'une nouvelle ligne électrique aérienne haute-tension, à deux circuits, d'environ 80 km, entre Argoeuves (à proximité d'Amiens – 80) et le futur poste de Navarre (Petit-Caux – 76). Cette future ligne permettra de renforcer l'axe électrique entre la Normandie et les Hauts-de-France afin de :

- prendre en charge une augmentation de la production d'électricité décarbonée sur la façade Manche-Mer du Nord, qui contribuera à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone d'ici 2050 pour laquelle la France et l'Union européenne se sont engagées ;
- répondre aux besoins grandissants en électricité (hausse de 40 % prévue d'ici 2050).

La concertation concernant ce projet s'articule entre :

- une concertation prévue par la circulaire « Fontaine » au titre du Code de l'énergie (à destination de nombreuses parties prenantes : communes, intercommunalités, chambres consulaires, services de l'État, associations...);
- une concertation élargie au public, organisée sous l'égide de trois garants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP) conformément au Code de l'environnement.

Cette dernière a été menée par RTE du 23 novembre 2022 au 17 février 2023, ce qui a permis au public de s'informer et de participer à la définition du projet. Dans ce cadre et en tant que maître d'ouvrage, RTE a proposé 5 scénarios d'implantation de la future ligne électrique en cherchant la meilleure solution possible au regard des caractéristiques environnementales du territoire et des possibilités techniques. Ces propositions ont fait l'objet de discussions durant les trois mois de la concertation élargie au public qui vient de se clôturer.

Au total, ce sont 14 réunions publiques organisées, près de 220 contributions reçues, 800 personnes rencontrées et 4 800 connexions comptabilisées sur la page internet dédiée au projet (www.rte-france.com/amiens-petitcaux).

Le bilan de la concertation établi par les garants de la Commission nationale du débat public (CNDP) sera présenté mi-mars prochain. RTE produira en réponse un document qui tirera les enseignements de la concertation préalable du public.

Durant la première phase de la concertation « Fontaine », RTE a également rencontré 150 parties prenantes du territoire avec lesquelles les échanges se poursuivent. La prochaine instance locale de concertation réunissant les élus locaux, les associations, les services de l'État et les chambres consulaires sera organisée à l'été prochain afin de déterminer le « fuseau de moindre impact » du projet, autrement dit le tracé de la ligne parmi les 5 scénarios précités. Ce choix sera fait au regard du bilan de concertation préalable du public et des avis des parties prenantes.